

Réunion du Conseil Municipal de Rousses : Séance du 4 septembre 2009

L'an deux mille neuf et le quatre septembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, GOUT Serge, Ginier Claire, Daniel Giovannacci, Martin Jean-paul, COUDERC Elie, Rouquette Bernard, Johan Valmalle

Etaient absents ayant donné procuration : aucun

Daniel Giovannacci a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 29 mai est lu et adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibération : Extension du périmètre de l'ASA du Vallon du Tapoul Rousses

L'assemblée générale et la réunion du conseil syndical de l'ASA Tapoul ayant eu lieu le 12 juin dernier, les statuts de l'ASA ont été modifiés. Le périmètre a été étendu et de nouveaux adhérents ont été ajoutés. Le conseil municipal doit statuer sur le nouveau périmètre ainsi que sur son adhésion à l'association. A l'unanimité le conseil approuve les nouveaux statuts et adhère à l'ASA du vallon du Tapoul Rousses.

Modification des statuts du SDEE.

Lors de sa réunion du 12 juin, le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement a modifié les statuts de la structure par l'évolution de ses activités notamment auprès des communautés de communes et des EPCI. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, adopte les statuts proposés.

Dissolution du SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification).

Après plusieurs débats engagés sur l'utilité et la pertinence du maintien des SIE, il paraît plus simple que les communes reprennent leur compétence en matière d'Electrification pour adhérer directement au SDEE. Le conseil municipal approuve la dissolution du SIE au sein duquel adhère la commune, adhère directement au SDEE pour la compétence « électrification », confirme la désignation des deux délégués qui représenteront la commune de Rousses pour l'ensemble des compétences assurées par le syndicat départemental.

QUESTIONS DIVERSES

- **Adhésion au Comité National d'Action Sociale :** à l'unanimité le conseil municipal adhère au CNAS à compter du 1^{er} septembre 2009, donne mandat au Maire pour signer la convention qui s'y rapporte. Madame Fort Myriam est nommée correspondante et assurera le relais entre les bénéficiaires des prestations et le CNAS. Daniel Giovannacci est nommé délégué auprès des élus.
- **Budget du transport Tapoul :** le conseil municipal prend une délibération modificative votée à l'unanimité. Il retire du compte 706 la somme de 1572 € et l'a répartie pour 256 € au 6288, pour 180 € au 6064, pour 1136 au 615.
- **Bilan de la saison du Transport Tapoul :** 5000 kilomètres parcourus pour la saison. 4509 tickets vendus. 3 salaires de Sébastien ont pu être payés sur le budget du transport (charges comprises)
- **Point sur les subventions en cours :** les subventions 2008 (PED-PEVC-DGE) ont été soldées. Pour les subventions de 2009, les demandes à l'Etat dans le cadre de la DGE ont été acceptées pour les travaux du Pont du Prat Nouvel ainsi que pour l'acquisition du tracteur communal. Réponse favorable également du département pour le tracteur qui devrait être livré d'ici deux mois. Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse de la Région et du Conseil Général pour un financement pour le Pont du Prat Nouvel.

- **Consultation de la population sur la privatisation de la poste** : le comité Lozérien de lutte contre la privatisation de la poste dans son courrier du 27 août informe la mairie que le Gouvernement et la direction de la Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme mettant fin au monopole de la
- Poste sur le courrier de moins de 20 grammes au 1^{er} janvier 2011. Il est proposé aux mairies de se mobiliser sur le sujet en organisant une consultation auprès de la population. Cette consultation nationale est programmée le 3 octobre. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'organiser la consultation des habitants de Rousses sur l'avenir du service public postal entre le 28 septembre et le 3 octobre. Il décide d'adopter le règlement de consultation annexé et choisi d'organiser le vote à l'urne et par correspondance.
- **Contrat Hélène Vidal** : le contrat d'Hélène est renouvelé.
- **Mise en place du Plan de Continuité d'Activité en cas de pandémie grippale** : Monsieur le Maire propose au conseil le PCA pré établie par la secrétaire. Le conseil se prononce favorablement par 7 voix pour et 2 abstentions. Les objectifs sont définis, les délégués et remplaçants sont nommés. Le PCA est consultable en mairie.
- **Inauguration du restaurant la Ruche** : la date est fixée au mercredi 7 octobre à 11h30. la mairie de Rousses invite les habitants à l'apéritif à cette occasion. La communauté de communes fera partir les invitations.
- **Terrains** : un courrier sera adressé au propriétaire de parcelles situées au village pour une éventuelle acquisition dans le cadre d'une amélioration de l'urbanisme.
- **Enquête publique** : une enquête publique est ouverte du 7 septembre au 3 octobre inclus en vue de l'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et contre les perturbations électromagnétiques. La partie de la commune concernée est Montcamp (tranche entre Cabrillac et Massevaques). Le dossier est consultable en mairie.

Point informations diverses :

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arrêté Préfectoral a été reçu pour les remblais de Carnac. Le responsable de ces dépôts devra procéder au nettoyage et coupe de bois dans un délai d'un an sous réserve de l'accord des propriétaires
- Un courrier sera adressé aux riverains du Tarnon pour les inciter à faire enlever les arbres qui prolifèrent le long de ce cours d'eau.
- L'éclairage public sur le parking et au restaurant sera posé vers le 15 septembre.

Réunion clôturée à 1 heure 10 minutes le 5 septembre.